

Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte: CRELAN SA

Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Performance Pack for One

Date: 30/10/2025

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
Services de comptes généraux		
Tenue de compte	·	0 EUR 0 EUR
	Cotisation mensuelle 3,7 Total des frais annuels 45,0	5 EUR 0 EUR
	· ·	0 EUR 0 EUR
	· ·	0 EUR 0 EUR
Inclut une offre groupée de services comprenant: - 1 carte de débit - 1 carte de crédit Visa Classic - le remplacement des cartes de débit et de crédit en cas de perte ou de vol - domiciliations européennes - ordres permanents		O LOK

- retrait d'espèces en euros par carte de débit à un guichet automatique Crelan et non-Crelan en Belgique
- versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan
- 60 virements (instantanés) en euros vers un compte non-Crelan executés en agence
- frais pour 6 ordres de paiement rejetés pour solde insuffisant
- frais de gestion d'un nombre illimité de comptes-titres
- Virement instantané via myCrelan et Crelan Mobile

Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément

nombre seront facturées séparément.				
Paiements (à l'exclusion des cartes)				
Virement (instantané) en euros	 électronique en agence vers autre banque par virement à partir du 61e virement 	0,00 EUR 1,50 EUR		
	- virement urgent en agence	6,00 EUR		
Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque	Par chèque	1,25 EUR		
Paiement par chèque client	Par chèque	1,00 EUR		
Formulaire virement papier	à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port		
Formulaire virement papier avec duplicata	Par formulaire	0,25 EUR		
Cartes et espèces				
Fourniture d'une carte de débit	1ère carte de débit Carte supplémentaire : service non disponible	0,00 EUR		
Fourniture d'une carte de crédit	1ère carte Visa Classic Carte supplémentaire : service non disponible	0,00 EUR		
Fourniture d'une carte prepaid	Service non disponible			
Retrait d'espèces en euros en Belgique	Retrait ATM avec carte de débit Retrait ATM avec carte de crédit	0,00 EUR		
g.q	Sur le montant Majoré de	1,00 % 6,00 EUR		

Majoré de Commission de change¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire. Coût fixe Commission de change¹ Commission de change unique¹	0,60 EUR 2,00% 0,60 EUR 2,00% 2,00%
Majoré de Commission de change ¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire. Coût fixe Commission de change ¹	6,00 EUR 2,00% 0,60 EUR 2,00%
Majoré de Commission de change ¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire. Coût fixe Commission de change ¹	6,00 EUR 2,00% 0,60 EUR 2,00%
Majoré de Commission de change¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire. Coût fixe	6,00 EUR 2,00% 0,60 EUR
Majoré de Commission de change ¹ N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être	6,00 EUR
Sur le montant	2,00%
Sur le montant Majoré de Commission de change ¹	1,00% 6,00 EUR 2,00%
Coût fixe Commission de change ¹	6,00 EUR 2,00%
	0,00 EUR
Sur le montant Majoré de	2,00% 6,00 EUR
Sur le montant Majoré de	1,00% 6,00 EUR
Crelan ne facturera pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
	Les frais facturés localement sont cependant à charge du client. Sur le montant Majoré de Sur le montant Majoré de Coût fixe Commission de change¹ Sur le montant Majoré de Commission de change¹

¹ Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur https://www.ecb.europa.eu/stats/policy and exchange rates/euro reference exchange rates/htm l/index.en.html

Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

Taux débiteur/TAEG		10,50%		
Dépassement		10 500/		
		10,50%		
	Débit non autorisé	11,55%		
Lettre de rappel ou de mise en demeure	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port		
Autres services				
Opérations bancaires à distance	- Abonnement myCrelan, le	0,00 EUR		
	premier Digipass inclus - Remplacement Digipass	0,00 EUR		
	défectueux - Remplacement Digipass non-	25,00 EUR		
	défectueux - Remplacement Digipass perdu	25,00 EUR		
	ou endommagé par l'utilisateur - Abonnement Crelan Mobile	0,00 EUR		
Extraits de compte	Extraits via myCrelan (internet- banking)	0,00 EUR		
	Extraits de compte papier envoyés par la poste. Cotisation mensuelle : - Fréquence trimestrielle* - Fréquence mensuelle* - Fréquence hebdomadaire - Fréquence journalière *gratuit pour les clients sans abonnement myCrelan.	0,75 EUR 1,50 EUR 6,00 EUR 15,00 EUR		
Divers Commande de chèque	Par chèque	0,50 EUR		
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR		
Formulaire virement papier (par 10)	Par virement à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port		
Formulaire virement papier avec duplicata	Par formulaire	0,25 EUR		
Ordre de paiement rejeté en raison d'un solde insuffisant	Par opération rejetée	7,00 EUR		